

TOUS ENSEMBLE

Bulletin d'information de l'UNEF Montpellier, UGEM UNEF.



Sommaire :

- Page 1: actualité, bilan du 80^e congrès de l'UNEF.
- Page 2: vie des assos: UNEF lettre, Montpellier.
- Page 3: UNEF Sciences, Victoire au conseil de résidence.
- Page 4: Pratique, guide de l'aide sociale étudiante.

INFORMATION:

- Réunion UNEF Lettres, tous les mardi à 18 h. Tel/fax: 04 67 14 23 10.
- Réunion UNEF Sciences, tous les mardi entre 12 h et 14 h. Tel/fax: 04 67 14 30 94.
- Assemblée Générale, UNEF Montpellier, le mercredi 20 décembre à 19 h.
- Journée Mondiale contre le Sida le 1 décembre (Sidaction).
- Contre sommet de Nice, 6 et 7 décembre.

L'UNEF VIVRA !

Deux semaines après la fin du 80^e congrès de l'UNEF, nous pouvons tirer à froid un premier bilan. Ouf... l'UNEF vivra, du moins jusqu'au prochain congrès. En effet la très grande majorité des AGs (associations UNEF sur un site universitaire) a refusé la réunification annoncée et ce malgré les tentatives crapuleuses du BN (AG fantômes, refus de laisser entrer certaines délégations...) pour faire pencher la balance dans l'autre sens.

La réunification n'aura donc pas lieu en décembre, malgré ce que l'on voulait bien nous annoncer dans les journaux. Le super congrès de réunification (absorption ?) se transforme en simple états généraux du mouvement étudiant. Cependant nous ne sommes pas à l'abri d'un dernier coup fourré du BN, la méfiance est donc de rigueur.

Refuser la réunification ne veut pas dire refuser l'unité d'action, pour satisfaire certaines revendications légitimes des étudiants. Deux exemples: sur l'université Montpellier III, face au manque de moyens les trois organisations syndicales ont

choisi l'unité, à l'appel de l'UNEF, pour dénoncer le désengagement financier de l'état. Autre exemple, face aux mauvaises conditions de vie ou à la politique des quotas pour les étudiants étrangers, en cité U, l'AEI, l'UNEF et l'UNEF-id ont présenté des listes communes lors des conseils de résidence.



Cependant, on ne peut que refuser une réunification, lorsque celle ci s'inscrit dans une logique d'absorption et non dans une logique d'unité. D'autre part quel intérêt pour l'UNEF de se retrouver dans une structure, dernière ment impliquée dans l'affaire de la MNEF, et simple chambre d'enregistrement des réformes gouvernementales (PSE, Arrêt Bayrou...).

De plus l'UNEF et l'UNEF-id divergent sur tellement de

points: l'aide sociale, la casse du service public, les réformes, la cogestion... que l'unité serait simplement de façade et donc défavorable pour faire avancer les revendications étudiantes. Un seul exemple: les allocations d'études.

Comment accepter la revendication d'une allocation dont le montant serait le même pour tous, et qui remplacerait à la fois les bourses, les RU, les cités et les aides au logement. Pour cela, il faudrait compter 4000 F par mois, multipliés par 2,2 millions d'étudiants, soit plus de 100 milliards de francs par an ! Ceux qui prétendent que nous pourrions l'obtenir d'un seul coup, d'un gouvernement dont le seul but est de réduire ses dépenses ne sont pas sérieux. En revanche il s'agit, avec un budget total constant de donner beaucoup moins à chacun pour donner à tous la même chose, même à ceux qui n'en ont pas besoin. C'est ici qu'on passe de l'utopie à l'arnaque !

Sudres Cédric

Président de l'UGEM UNEF

DERNIÈRES MINUTES: MONTPELLIER III FERME SES PORTES...

Dans les dernières semaines, plusieurs universités ont fermé leur portes afin de protester contre l'insuffisance des moyens que le Ministère leur accorde. L'université Paul Valéry est touché de plein fouet par la crise qui frappe l'ensemble des universités LASHS (lettres, arts ,



sciences humaines et sociales.). Le CA de Montpellier III est enfin sorti de sa léthargie

et à voté la fermeture, pour une journée le 12 décembre, de l'université. Cette fermeture doit être une première étape d'une mobilisation future, pour dénoncer le désengagement financier de l'état et la logique de casse de service public.

UNEF Lettres

« les étudiants n'ont quasiment rien obtenu, face aux murs des lois troubles, des réticences présidentielles et des souverainetés professorales... »

UNEF Montpellier

« C'est à NICE que se tiendra les 7 et 8 décembre 2000 le prochain sommet de l'Union Européenne... on y sera ! »

PSYCHOSE...!

Si les grands mouvements de masse semblent relégués aux bons souvenirs des syndicats, la mobilisation de filière, elle, par une approche pratique et intéressée, attire les étudiants des grandes filières à problème. Ainsi il en fut pour arts plastiques et AES, l'année dernière, avec succès.

Mais ce succès ne s'est pas étendu au département de psychologie où les étudiants, confrontés à de nombreux et graves problèmes (PV inexacts, manque de moyens, TD surchargés...), ont tenté de réagir. La pétition de l'unef-id et l'AG du seul ont eu des résultats mitigés.

Le vendredi 10 novembre, des militants de l'UNEF, du seul et des non syndiqués ont débraillé un cours de licence en psychologie, et ont investi le CA à plus d'une centaine d'étudiants. Bien que décrié par la présidence et les élus de l'unef-id, ce rapport de force a permis aux étudiants de psychologie de se faire entendre, d'être écoutés et d'imposer leurs volontés de débat. Mais leur inexpérience les a conduit à suivre le terrain de la présidence, celui de la « négociation » sans laisser une place importante à la mobilisation. Ce qui n'a pas permis de relancer le mouvement après la réunion du

mardi 14 novembre où les étudiants n'ont quasiment rien obtenu, face aux murs des lois troubles, des réticences présidentielles et de souverainetés professorales.

Les AG qui ont suivi se basèrent sur la volonté des quelques personnes membres de la délégation et se vidèrent de toute velléité revendicative, en même temps qu'elles se vidaient d'étudiants. Aujourd'hui le mouvement semble au point mort et peu de revendication ont abouti dans les faits.

Gaétan ALIBERT

TOUS A NICE! CONTRE-SOMMET EUROPEEN

A l'occasion du sommet de Nice, un contre sommet anti mondialisation se tiendra dans les rues de la ville le 6 décembre. Ce sera le moment de redire haut et fort notre refus de la misère, du chômage, de la précarité, des fonds de pension, de l'environnement saccagé et de la mal bouffe, du racisme, du fascisme, du démantèlement du service public et de l'aggravation des inégalités entre le Nord et le Sud.

A Nice, haut lieu de la chasse aux pauvres, et dans les Alpes Maritimes empoisonnées par les idées d'extrême droite, nous voulons aussi un autre monde, une autre Europe que celle qui nous est imposée par les politiques libérales et la sphère financière.

L'adoption d'une charte des droits fondamentaux est un enjeu majeur du sommet de Nice. La charte retenue au sommet de Biarritz est inac-



ceptable: adoptée sans véritable débat public, régressive

dans des domaines essentiels. Ce contre sommet européen se déroulera à l'appel de: AC, ADN, ATTAC, Artisans du Monde, CFDT, Collectif Libertaire, IDS, JC, LCR, PCF, MRAP, SUD-PTT, Confédération Paysanne, Droits devants, Les verts, DAL, UNEF, Unef-id,...

CS.

ceptable: adoptée sans véritable débat public, régressive

COMMISSION 133... Encore elle

Une réforme de l'article 133 du traité d'Amsterdam est en cours. Elle étendrait au commerce des services, éducation, santé, la procédure de vote à la majorité qualifiée actuellement en vigueur au Conseil de l'Union pour le commerce des produits. Dans la mesure où l'unanimité ne serait plus requise, une telle modification retirerait à un gouvernement toute possibilité de bloquer certaines initiatives ultra-libérales du commissaires Pascal Lamy.

DU COTE DE SCIENCES...

Bilan mitigé en ce mois de Novembre. Nous avons, dans un précédent numéro, fait référence aux problèmes d'inscriptions liés aux numéros clausus abusifs et illégaux dans certaines filières. Les raisons invoquées par l'administration résidaient dans le manque de débouché à la sortie de filières populaires telles que biochimie, biologie des organismes ou encore informatique! (nous avons du souci à nous faire pauvres petits scientifiques que nous sommes si même l'informatique ne recrute plus!) Bien que les quelques étudiants qui n'aient pas renoncé aient obtenu gain de cause, nous devons déplorer une fois de plus que cet incident ne soit pas isolé: dernièrement nous avons appris la non ouverture éventuelle de certaines options à l'IUP faute...d'étudiants! Rap-

pelons le IUP est une filière sélective, et suite à une mauvaise gestion dans le recrutement, l'IUP ne dispose pas du quota minimum d'étudiants dans les différentes options proposées imposé par L'UFR. IUP et UFR se renvoyant la balle, on assiste à un véritable combat de chefs au détriment des étudiants, dont certains ont basé leur stratégie pédagogique et professionnelle sur une option qui menace de ne pas ouvrir. Après avoir tenté un dernier recours auprès du président de l'Université, les étudiants verront effectivement leur filière s'ouvrir.

Quel est alors l'abord de la question par le syndicalisme étudiant: lorsque les médiations diplomatiques sont dans l'impasse, doit-on persévérer ou bien tenter un

recours au tribunal administratif comme il nous l'a ironiquement conseillé? Car enfin ce problème touche une fois de plus du côté de la faible prise en considération de l'étudiant et de ses représentants par l'administration de l'université.

N'oublions pas non plus que l'UFR a annoncé qu'elle poursuivrait l'année prochaine la même politique concernant les inscriptions que cette année, ce qui nous amène à penser que si notre combat pour le droit des étudiants est nécessaire, du moins avance-t-il plus difficilement qu'il ne le devrait. Affaires à suivre.

Stéphanie CABANTOUS

UNEF Science

« nous avons du souci à nous faire pauvres petits scientifiques que nous sommes si même l'informatique ne recrute plus »



Un compte rendu détaillé du congrès de l'UNEF, du 11 et 12 décembre à Orsay, est actuellement sous presse.

Dans un spécial « TOUS ENSEMBLE », il sera publié les différentes interventions des délégués de Montpellier, et leurs sentiments au sujet du congrès. Les photos prises lors du congrès seront aussi publiées, elles sont disponibles auprès du secrétaire à l'orga.

Enfin, la délégation disposant d'un matériel vidéo dernier cri, un petit film (d'une 1 h) a pu être réalisé sur le congrès mais aussi sur ses accotés: ses couloirs (lieux de décision par excellence), ses soirées, et bien sur ses potins !!! Première diffusion lors de la prochaine AG.

Le bureau

ELECTION AU CONSEIL DE RESIDENCE: Victoire de la liste d'union: AEI, UNEF, UNEF-ID

Suite aux élections des représentants aux conseils de résidence, voici les résultats cités par cité. Sur Boutonnet, la seule liste déposée étant la liste d'union syndicale, nous obtenons 4 élus. Au total l'UNEF obtient 5 élus qui sont désormais à votre disposition. Nous mettrons toute notre énergie dans le but de satisfaire vos revendications, entre autre suppression des quotas pour les étudiants étrangers et l'amélioration des conditions de vie.

Mathilde NOUAL

Triolet	voix	élus
union	104	3
AR-PAC	55	1

Colombière	voix	élus
union	110	3
La colombière au quotidien	56	1

Vert-Bois	voix	élus
Union	120	2
Asso Vert-bois	103	2
Seul	14	0

UNEF Cité U

UNEF MONTPELLIER

Adresse :
Université Paul Valéry
Route de Mende
34080 Montpellier

Téléphone : 04 67 14 23 10 (UMIII)
Téléphone : 04 67 14 30 94 (UMII)
Télécopie : 04 67 14 23 10/04 67 14 30 94
Messagerie : unefmtp@univ-montp2.fr



Retrouvez nous sur le
web:
WWW.unef.org

« Comme vous pouvez le constater le bulletin de l'UNEF Montpellier a changé. Désormais vous n'y retrouvez pas seulement des comptes rendus, mais aussi des infos sur la vie des assos. Ce bulletin se veut de devenir à terme un vrai journal de l'UGEM, comme en son temps le FACAR. Il devra être pour cela être investi par les adhérents. Nous avons aussi décidé d'élargir son champ de diffusion vers les autres assos étudiantes et lieux de vie étudiante. »

Le bureau.

L'UNEF et ses bureaux...

L'UNEF Montpellier, UGEM UNEF:

Président: Cédric SUDRES,

Secrétaire à l'orga: Gaétan ALIBERT,

Vice-secrétaire: Jordy MONTANARD.

L'UNEF Sciences:

Présidente: Stéphanie CABANTOUS

Vice président: Davis DUMAS

Secrétaire: Nabil DIFAI

Vice-secrétaire: Guédid YOUSOUF

Trésorier: Daniel MILEV

L'UNEF Lettres:

Présidente: Edith NOUAL

Secrétaire: anusha RUNGANAİKALO

Vice-secrétaire: Mathilde NOUAL

Trésorière: Carole BLONDEL

PRATIQUE: LE GUIDE DE L'AIDE SOCIALE ETUDIANTES.

En principe, pour tous ceux qui n'ont pas la chance d'avoir des parents qui peuvent et veulent payer, l'aide sociale étudiante est là pour ça. En principe seulement... Tout d'abord, l'aide sociale est dramatiquement insuffisante. Proportionnellement au nombre d'étudiants, elle n'a cessé de régresser depuis quarante ans, tandis qu'augmentait le coût des études.

En plus des bourses d'enseignement supérieur, accordées par le ministre de l'éducation nationale, il existe différentes aides.

1- le Fonds de Solidarité Universitaire (FSU):

Le FSU, géré par le CROUS, s'adresse aux anciens salariés au chômage qui reprennent les études, aux étudiants confrontés à l'échec, ou qui ont des difficultés suite à une réorientation. Le dossier n'est pas à remettre au service des bourses mais à une assistante sociale. Il ne s'adresse

pas aux thésards ni aux étudiants en double cursus. C'est une aide insuffisante, mais qui peut être précieuse.

2- le Fonds d'Amélioration de la Vie Étudiante (FAVE):

Le FAVE est une aide sociale complémentaire financée par les étudiants sur leurs droit d'inscription (ce qui est bien sûr très contestable). Comme son nom l'indique, il ne constitue pas une aide sociale à proprement parler mais un complément. Il est géré non par le CROUS, mais par l'université, ce qui permet plus de souplesse (et donne plus de poids aux syndicats étudiants). Cette aide se situe entre 2000 et 8000 francs par an mais ne peut être obtenue qu'une seule fois dans la scolarité.

3- les Allocations d'Études:

C'est la « grande innovation » du plan social étudiant, censée résoudre les problè-

mes posés par les critères d'attribution des bourses, fondés sur les revenus des parents, pour les étudiants qui ne reçoivent rien de leur famille. En fait, elles posent plus de problèmes qu'elles en résolvent, d'une part leur nombre est ridicule (7000 prévues pour toute la France l'an passé, quelques centaines de plus cette année). D'autre part, il n'y a aucun critère d'attribution, sinon la preuve, pas évidente à faire d'ailleurs qu'on est totalement indépendant de ses parents (Résultat: moins du tiers des 7000 promises l'an passé ont finalement été attribuées).

Tu peux néanmoins tenter ta chance (ça ne coûte rien) en retirant un dossier au CROUS ou aux services des bourses de l'université. La toute puissante commission académique d'attribution décidera...

Pour toutes informations sur les aides ou les bourses tu peux t'adresser aux militants de l'UNEF ou à ses élus.